

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MESSAGER

Pg 9744

SG 1969

(15^e année) janvier 1969
revue mensuelle
de la colonie suisse de France
prix : 1,50 F par numéro

SUISSE de France

n° 1

SCHWEIZERISCHE LANDES BIBLIOTHEK
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE
BIBLIOTECA NAZIONALE SVIZZERA



M. Marcel Guélat, Consul de Suisse à Paris

M. Albert Koetschet, originaire de Délémont, a pris sa retraite, après avoir été pendant quarante et un ans à Paris au service de l'Ambassade, en dernier lieu comme Consul de Suisse. Il avait lui-même succédé dans cette tâche à un autre Jurassien, M. Jules Arber, de Loveresse, nommé plus tard Consul général à Alger. Tous les deux sont retraités en Suisse. Les circonstances ont voulu qu'un autre Jurassien leur succède à son tour, en la personne de M. Marcel Guélat, originaire de Bure. Précédemment, sa carrière l'avait mené, pour ne s'en tenir qu'à ses principales étapes, en Afrique du Nord, en Amérique du Sud, en Afrique équatoriale, au Moyen-Orient et au Portugal. Il nous a paru intéressant pour les lecteurs de notre revue de demander à M. Guélat d'exposer en quoi consiste l'activité d'un consul de Suisse. Il a bien voulu le faire, sous la forme de l'interview imaginaire avec Jean-Luc, que vous trouverez page 4.